

L'encrier

Numéro 12

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

Juillet 2001

Mot du Maire

Sommaire :

Le mot du Maire
page 1

Organisation du
Conseil Municipal
Page 2

Poubel-Land
Page 3

Vive les fleurs
Page 4

Le Marché /
Le Bar du Village
Page 5

Bibliothèque Municipale
Page 6

Les Manifestations /
Recette
Page 7

Les Mots Croisés
Page 8

Amis Clastrois,

Je voudrais profiter de la sortie de ce nouveau numéro de L'ENCRIER, pour vous exprimer mes remerciements. Toute l'équipe municipale espère être digne de la confiance que vous lui avez accordée lors des dernières élections.

Dans la nouvelle organisation du Conseil Municipal et parmi les diverses commissions, l'information doit tenir un rôle important. Les nouveaux projets, les décisions retenues et les faits de la vie de notre commune doivent vous être communiqués ; ceci non seulement dans l'intérêt de la municipalité, mais bien dans celui de la collectivité. Pour cela, et malgré l'importance de la charge, l'une des missions de l'équipe rédactionnelle de notre ENCRIER est de poursuivre l'édition de cette revue en y apportant sa touche personnelle.

Les commissions se sont mises au travail, prenant connaissance des dossiers. Certaines actions sont mises en place progressivement, telles l'entretien des chemins, le lancement de la réfection de la façade du logement communal (ex-cure), l'élargissement des horaires d'ouverture au public de la mairie, la création du marché au village ou l'organisation du marché aux fleurs. Le lancement des travaux d'amélioration du réseau d'eau par le Syndicat Intercommunal des Eaux Mirabel-Piégros-Aouste, l'avancement du projet assainissement ou l'agrandissement de l'école maternelle dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal sont autant de dossiers importants qu'il conviendra de vous présenter.

Permettez moi, Chers amis de n'être pas plus long, vous laissant le soin de découvrir au travers des lignes suivantes les différents sujets, qui s'inscrivent bien dans une logique de services, d'information et d'animation de notre si belle commune.

Gilles MAGNON

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Les mardis de 14 à 17 heures, mercredis de 09 à 12 heures, Jeudis de 14 à 17 heures
et vendredis de 09 à 12 heures et de 14 à 18 heures 30.

☎ : 04 75 40 01 04 📠 : 04 75 40 06 55

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Gilles MAGNON
Maire
Tél : 04 75 40 01 04
Fax : 04 75 40 06 55
Permanence : vendredi à partir de 17 h 30
mardi 17 h 30 sur rendez-vous

Commission des Finances : préparation des budgets et examen des gros projets communaux.
Membres : G. Raillon, G. Farreyre, C. Arnaud, L. Coste, P. Michelon et D. Navarro.

Commission du personnel : examen des affaires concernant le personnel communal
Membres : G. Raillon, S. Sanial, Bruno Aubert, J-P. Deville, C. Fermond et P. Permingeat.

Gilbert RAILLON
1er Adjoint

Commission voies, réseaux, éclairage public : voirie, électrification rurale, éclairage public.
Membres : C. Arnaud, B. Aubert, J-P. Deville, C. Fermond, R. Marion et P. Permingeat.

Commission vie associative et sportive : relation avec les associations locales et intercommunales.
Membres : G. Farreyre, P. Soual, L. Coste et P. Michelon.

Gérard FARREYRE
2ème Adjoint

Commission urbanisme, bâtiments et environnement : bâtiments communaux, P.O.S., urbanisme en général, environnement.
Membres : L. Coste, J-P. Deville, J. François, R. Marion, P. Michelon et D. Navarro.

Sylvie SANIAL
3ème Adjointe

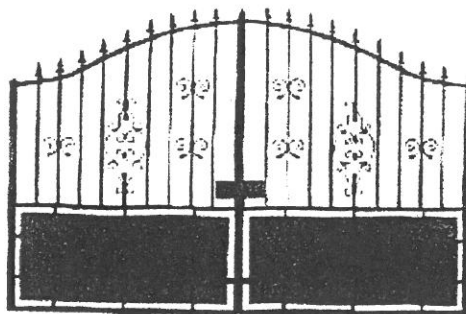
Commission affaires sociales et culturelles : relations avec le C.C.A.S., politique sociale, bibliothèque, Restaurant Scolaire Intercommunal, domaine scolaire.
Membres : P. Soual, J. François, P. Michelon et P. Permingeat.

Philippe SOUAL
4ème Adjoint

Commission assainissement : préparation et réalisation du projet d'assainissement.
Membres : G. Raillon, G. Farreyre, C. Arnaud, J-P. Deville, C. Fermond et P. Michelon.



Poubel-land



Quelques nouvelles de l'organisation assurée par la C.C.C. (Communauté des Communes du Crestois).

Aux dires de certains, nous sommes une des intercommunalités où le système de Tri fonctionne le mieux et nous nous en félicitons.

Mais nous profitons de ce journal pour rappeler quelques règles simples permettant d'améliorer le service :

- dans les bennes à ordures ménagères, éviter de mettre les cartons, le bois, les déchets végétaux, ceux-ci peuvent être brûlés à l'endroit prévu à cet effet : ce service nous étant facturé à la tonne, nous pourrions faire des économies substantielles.
- dans les conteneurs à verre, ne pas mettre les bouchons, les vitrages ou encore la vaisselle, les céramiques ne sont pas recyclables.
- tous les plastiques ne sont pas recyclables : sacs, bâches, films d'emballage.



Dans la commune, deux sites de Tri sélectif ont été mis en place. Ils servent à la collecte du verre, du papier et du plastique. Il ne faut rien laisser d'autre, ce ne sont pas des dépôts d'ordures. S'il arrivait, cas exceptionnel, qu'un des conteneurs soit plein, inutile d'empiler les objets à côté, il vaut mieux signaler l'anomalie en Mairie.

VIVE LES FLEURS !

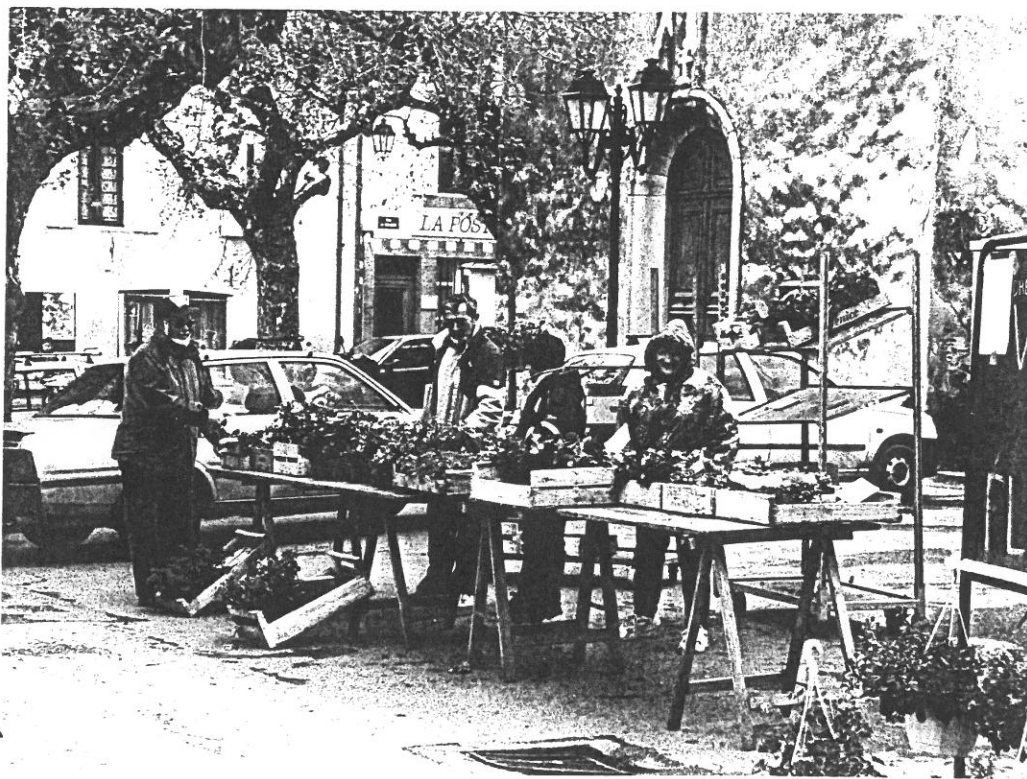
Vent, froid, pluie et même neige !... seul le soleil était absent pour ce premier marché aux fleurs du millénaire. Le temps hivernal de cet avant-dernier week-end d'avril se serait mieux prêté à la vente de marrons chauds qu'à celle des fleurs, mais les passionnées du jardinage - et notre commune n'en manque pas - ne se sont tout de même pas laissées intimider.

Le bénéfice réalisé sur la vente des fleurs permettra de fleurir le village.

Malheureusement, le mauvais temps n'a pas permis aux artisans locaux d'exposer leurs créations. Dommage ! mais ce sera pour la prochaine édition.

Lors du marché aux fleurs, les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries 2001 ont pu s'inscrire.

Après la visite du jury, les plus belles réalisations seront récompensées.



Cette action contribue ainsi à l'animation de notre village tout en permettant l'embellissement de notre commune.

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

Bibliothèque



Mardi :	16 h 30	à	18 h 00	}	pendant la période scolaire
Vendredi :	16 h 30	à	18 h 30		
Vendredi :	18 h 00	à	19 h 30		pendant les vacances scolaires

La Poste

Lundi :	14 h 00	à	16 h 00
Mardi :	14 h 00	à	16 h 00
Mercredi :	14 h 00	à	16 h 00
Jeudi :	14 h 00	à	16 h 00
Vendredi :	14 h 00	à	16 h 00
Samedi :	10 h 00	à	12 h 00



Mairie

Mardi :	14 h 00	à	17 h 00
Mercredi :	09 h 00	à	12 h 00
Jeudi :	14 h 00	à	17 h 00
Vendredi :	09 h 00	à	12 h 00
	14 h 00	à	18 h 30



Décharge Municipale (Charsac à Mirabel et Blacons)

Mercredi :	07 h 30	à	18 h 30	}	horaires d'été
Samedi :	07 h 30	à	18 h 30		
Mercredi :	07 h 30	à	17 h 30	}	horaires d'hivers
Samedi :	07 h 30	à	17 h 30		



LE MARCHÉ...

Dans le but de dynamiser l'animation du village, mais aussi de développer des services aux Clastrois, le conseil municipal a souhaité la création d'un marché sur la place de la fontaine.

Avec l'aide de notre pizzaiolo Alain, plusieurs commerçants ont été contactés et tous ont répondu favorablement. Profitant de la bonne coopération des riverains au niveau du stationnement, ce marché, varié, est ouvert tous les vendredis de 8H à 12H30. Il vous propose fruits et légumes, volailles, charcuterie, pain de campagne et viennoiserie, produits régionaux (huile d'olives) et pizzas, sans oublier les fromages de notre chevrier local.

Eventuellement et dans un deuxième temps, un marché complémentaire, avec les artisans locaux pourrait être envisagé en période estivale.



...ET LE BAR DU VILLAGE

Suite à plusieurs changements de commerçants, et réouvert en mai 2000 par Monique BOURNA, ce Bar du Village entend bien être un lieu de rencontre où l'on peut boire son petit café (où son petit blanc), prendre sa baguette de pain, son journal préféré et commenter les derniers événements.

A vrai dire, notre commerçante ne manque vraiment pas d'idées. Ainsi, pour les jeunes (de 7 à 77 ans), une gondole confiserie vous attend : bonbons, cachous, réglisse Dans la deuxième salle, avec entre autres l'aide du Conseil Régional dans le cadre de l'action « Mille et un talents », vous pouvez vous divertir à l'aide des jeux mis à disposition (baby-foot, billard, jeux électroniques ...).

Les beaux jours venus, sa terrasse vous accueillera à l'ombre des platanes.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Notre bibliothèque a déjà 14 ans !

Depuis toutes ces années, les bénévoles ont travaillé à l'amélioration de l'aménagement de l'espace et du contenu.

Une nouvelle salle est désormais à votre disposition et vous pourrez vous y détendre agréablement en consultant des ouvrages tout aussi nombreux que variés.

Nous remercions au passage les généreux donateurs qui ont contribué à l'enrichissement de notre bibliothèque.

Notons que depuis ses débuts, le nombre de livres appartenant à la bibliothèque a doublé : il est aujourd'hui d'environ 2000.

Tous les trois mois, 200 livres sont renouvelés grâce au service du Bibliobus, avec toujours de nouvelles éditions.

Romans, documentaires, policiers, B.D. s'alignent sur les rayons et désormais un nouveau service de livres à large vision est à la disposition des personnes qui ont des problèmes de vue.



Il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les âges.

Rappelons que les élèves du R.P.I. en bénéficient régulièrement.

De plus, vous pourrez adhérer à la bibliothèque pour l'année avec la modique somme de :

- 30 F. pour les adultes,
- 15 F. pour les 12 - 16 ans,
- gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Les bénévoles assurent l'ouverture au public deux fois par semaine :

- le mardi de 16 h 30 à 18 h 00,
- le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Alors, n'attendez plus, venez vite visiter votre bibliothèque, vous ne le regretterez pas !



MANIFESTATIONS

Fêtes des écoles : 23 Juin

Du fait de l'alternance, la fête des écoles se déroulera cette année chez nos amis Blaconnais où nos chers petits auront à cœur de vous présenter leur spectacle.

L'amicale laïque assurera, comme elle sait si bien le faire, l'organisation de la kermesse et le service des repas le soir.

Semaine Cyclotouriste : du 5 au 12 Août

Durant cette période, 46 emplacements pour l'installation de toiles de tente seront mis à disposition, à l'aire sportive.

Le vendredi 10 Août, les cyclos dans le cadre de leur programme, traverseront notre commune : afin qu'ils gardent une bonne image de notre région, réservons leur un bon accueil.



Vogue des croulants : 31 Août, 1^{er} et 2 Septembre

Les basketteurs et leurs amis vous accueilleront durant tout ce week-end et vous proposera diverses animations. Les raviolas et la défarde seront au rendez-vous. Comme à l'accoutumée, un bal clôturera les soirées : avis aux amateurs.



RECETTE Cake aux herbes



Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 2 cuillères à café d'ail haché;
- 4 cuillères à soupe de persil haché;
- 1 cuillère à soupe d'estragon haché;
- 2 cuillères à soupe de ciboulette ciselée;
- 200 grammes de farine;
- 4 œufs;
- 220 grammes de beurre;
- 1 sachet de levure chimique;
- sel, poivre.

Dans une terrine, mettre les jaunes d'œufs et le beurre mou, puis mélanger jusqu'à obtention d'une pâte mousseuse.

Ajouter la levure et la farine tout en remuant, puis les herbes et l'ail.

Battre les 2 blancs d'œufs en neige et les incorporer à la préparation.

Verser la pâte dans un moule à cake beurré et cuire 30 minutes au four préchauffé à 180°.

Servir froid.

MOTS CROISÉS



Trouvez les noms de certains quartiers de Piégros-La Clastre qui se mêlent ci-dessous :

